Permanence des élus

En raison du contexte sanitaire actuel, les permanences des élus se dérouleront par téléphone et sur rendez-vous d'une demi-heure maximum.

Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 01 60 59 18 00.



Les permanences sont programmées comme suit:

Mercredi: entre 14h00 et 16h00, une semaine sur deux

Samedi: entre 10h00 et 12h00, une semaine sur deux

Aussi, la semaine où se tiendra la permanence du mercredi, celle du samedi n'aura pas lieu et réciproquement.

– Adresse –

Mairie de Bois-le-Roi 4, avenue Paul Doumer 77590 Bois-le-Roi 01 60 59 18 00